

**Compte rendu de l'Assemblée Générale
de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine culturel de Sainte Céronne**

Le samedi 18 avril 2015 à 10 h 30 à la mairie de Sainte-Céronne-les-Mortagne

Membres du bureau présents :

Mesdames Brigitte DUBOYS DE LABARRE, Raymonde LIZOT, Martine LEROY, Françoise CHANTEPIE, Dominique RAGOT, Messieurs Marc ORANGE, Daniel SIMOEN.

Membres du bureau excusés : Mesdames Dany GAUTIER, Josiane JOUSSE.

Membres du bureau démissionnaires: Mesdames Christine GIROUX, Jacqueline SUQUET.

Autres membres présents : (24) Mmes REVERT, CHINEL, BOURGOIN, CALVEZ, MACHON, MM: BOURGOIN, SOUPAULT, MACHON, CHENET, HAMARD, BANSARD, SIMÖEN, MAGNIERI, FOURRÉ, CALVEZ, DESPLANCHES, REVERT,

Absents excusés : Mr LENOIR, Mr DE PONTBRIAND.

Pouvoirs: 32

Nombre d'adhérents : 89 si l'on considère les couples (68 cotisants)

Le quorum étant atteint la Présidente déclare ouverte la 13^{ème} Assemblée Générale,

Dominique RAGOT est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

RAPPORT MORAL 2014

La Présidente tient tout d'abord à remercier les membres qui participent assidûment, année après année à l'Assemblée Générale et dont la présence est vivement appréciée.

La Présidente explique que lors de sa reprise de fonction en octobre dernier, tous les membres passés et actuels ont reçu de sa part un courrier qui envisageait l'avenir avec optimisme pour « remotiver » les défaillants de ces dernières années.

La Présidente a aussi écrit un article pour le « PETIT JOURNAL » de la commune.

C'est volontairement qu'elle n'avait évoqué, ni dans l'une, ni dans l'autre, les événements et les réalisations de 2014, puisqu'elle n'y avait pas pris part . Aujourd'hui, elle va donc nous rappeler tout ce qui a été entrepris, ainsi que les changements intervenus depuis la dernière Assemblée Générale, en remerciant tous ceux qui s'impliquent pour faire vivre notre association.

– **Fête communale de Sainte Céronne**

La Présidente rend hommage à Françoise CHANTEPIE, dont la visite guidée historique et architecturale de nos sites rencontre toujours un vif succès. Le Président du Conseil Général, notre Sénateur, notre Député et de nombreuses autres personnes ont beaucoup apprécié celles-ci. À cette occasion un stand de l'ASPC a été tenu par Josiane JOUSSE, Christine GIROUX et Dominique RAGOT. Pain d'épices, « délices de Ninon », crêpes, T-SHIRT et cartes postales ont été vendus au profit de l'Association.

- En fin d'année l'Association a fait éditer des petites cartes de correspondance sur lesquelles figure notre église, dessinée toujours avec talent par Françoise CHANTEPIE. Le prix de vente jugé excessif lors de la réunion de bureau a été baissé. La Présidente nous invite à en acquérir : « c'est à la fois pratique et militant ». Cartes postales, porte-clés et stylos logotés sont toujours en vente.

Martine LEROY lors du rapport financier nous dira quel profit nous tirons de ces ventes.

- Au moment des fêtes de fin d'année, Madame LIZOT confectionne de délicieux pains d'épices vendus au profit de l'ASPC. C'est une autre occasion de se réunir.
- Réalisation 2014 : travaux d'urgence : l'ASPC a réglé le remplacement d'un battant de cloche pour un montant de 915€.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2014

Présentation de la trésorière : Martine LEROY

Solde en banque au 31/12/2013 : 6761,99€

Recettes

Dons, cartes postales, porte-clés

recette fêtes, pains d'épices:	1628,70€

Total recettes	1691,82€

Dépenses de fonctionnement

Boissons AG	49,72€
Restauration église	915,00€
Enveloppes timbrées(500)	360,00€
Ramette, enveloppes vierges	16,34€
Retrait pour la fête	53,00€

Total des dépenses	1394,06€

BANQUE

Compte courant Crédit Agricole	1486,39€
Compte sur livret Crédit Agricole	5573,36€

Solde en banque au 31/12/2014	7059,75€

Dominique RAGOT précise que l'ASPC a 39 250€ sur le compte de la Fondation du Patrimoine

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

PREVISIONS 2015

-Travaux d'entretien d'un pilier de l'église qui s'effondre, pose de gouttières, plancher du clocher. Le conseil municipal a accepté ces travaux. La DRAC subventionne à hauteur de 40% du H.T, soit 2668€. La participation de l'ASPC serait de 60% du H.T soit 4 001€.

- Un devis a été demandé pour l'éclairage extérieur de l'église.

-

Travaux à venir

Une première tranche de travaux de 150 000€ est envisagée avec l'aide de la Fondation du

Patrimoine. Malheureusement, les conditions sont moins avantageuses que par le passé. La subvention est maintenant plafonnée à 10 000 Euros par an et par tranche de travaux et non plus « un euro donné pour un euro dépensé ». Cela demande de trouver d'autres moyens de financement.

La CDC participe à hauteur de 10 000 Euros maximum pour un projet de restauration d'église, chaque année. Marc SIMOËN apprend à l'Assemblée que vue la conjoncture cette subvention est supprimée.

La DRAC finance à 40% du montant des travaux HT.

Le Conseil Général peut subventionner jusqu'à 30 000 Euros.

EXEMPLE DE FINANCEMENT POUR 150 000 Euros HT

DRAC (40 %)	60 000 €	
Conseil Général	30 000 €	
Fondation du Patrimoine	10 000 €	
ASPC	20 000 €	
CDC	10 000 €	(caduque donc à financer par nos soins)
	—————	
SOUS/TOTAL	130 000 €	
Commune	20 000 €	
	—————	
TOTAL HT	150 000 €	
TVA	30 000 €	

Tout cela demande un énorme travail de préparation, prises de rendez-vous, plusieurs fois déplacés ou annulés, montage de dossiers, appel d'offres.

La Présidente insiste à nouveau sur la volonté qu'il faut pour mener à bien le moindre projet: l'ASPC dispose de pas mal de fonds grâce à la générosité et la fidélité de ses membres, mais le monument étant classé, il ne nous suffit pas de décider d'entreprendre. Nous sommes liés par une réglementation tatillonne, des obligations de toute sorte et il est parfois difficile de ne pas se décourager. C'est pourquoi nous avons besoin, plus que jamais, de votre soutien à tous, aussi bien moral que financier. Il faut que nous soyons tous animés par la même volonté si nous voulons y arriver.

La Présidente tient à remercier la secrétaire de Mairie Christine GIROUX, pour tout ce qu'elle a apporté au long des années passées à l'Association, grâce à sa connaissance parfaite du dossier. Malheureusement, elle se désengage pour l'instant ainsi que sa mère Madame SUQUET, pour des

raisons personnelles, que nous respectons, et nous avons la chance que Dominique RAGOT, en particulier se charge d'une grande partie des tâches qu'accomplissait Christine. (et avec l'aide de celle-ci). La Présidente remercie tous les autres membres du bureau qui s'impliquent dans l'envoi du courrier et les comptes.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Suite à la démission de Christine GIROUX et de Jacqueline SUQUET, il faut procéder à l'élection de deux nouveaux membres.

Marc SIMOËN et Manuel DESPLANCHES se proposent et sont élus à l'unanimité.

Dominique RAGOT est désignée comme secrétaire.

MANIFESTATIONS PREVUES POUR 2015

- L'ASPC participe cette année à « PIERRES EN LUMIERES ». Le 16 mai un concert sera donné par l'Harmonie Municipale de Mortagne à l'église à 21h.
- La Présidente demande s'il lui serait possible d'avoir un stand à la fête pour participer au vide-grenier au profit de l'ASPC, Le Président du Comité des fêtes: Marc SIMOËN donne son accord.
- Françoise CHANTEPIE accepte de renouveler ses visites guidées pour la journée du Patrimoine.

Questions diverses

- Moïse Hamard a réparé la croix qui bougeait sur la côte de l'Osier et a mastiqué le bois en assez mauvais état..
- Le Site Internet de la commune est maintenant actif. Il a la possibilité d'héberger les Associations. Il reste une sauvegarde de l'ancien site, il faut trouver le moyen de l'utiliser. Son adresse <http://www.sainte-ceronne-les-mortagne.fr/>
- Le socle de la statue de « la bonne Sainte Céronne » est très abîmé, des travaux sont à prévoir.
- Le mur d'enceinte de la chapelle de Saint-Marcel a été réparé par l'employé communal.
- Marc ORANGE demande où l'on en est avec le livret sur Ste Céronne.
- La Présidente veut organiser une réunion de bureau après le passage de la DRAC le 27 avril.

La séance est levée à midi et se prolonge autour d'un verre de l'amitié.